**Piloter le budget de l’État**

Cité de l’Économie et de la Monnaie, 18 septembre 2015.

## Quelles sont les dépenses et les recettes de l’État ? En pilotant son budget, l’État peut-il agir sur la situation économique, et dans quelles limites ? Qu’en disent les économistes ? Ce court-métrage d’animation propose des réponses à ces questions d’actualité pour mieux comprendre les débats sur les finances publiques.

**Exploitation pédagogique**

1. Remplissez le tableau suivant

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **État au sens large = Administrations publiques** | | |
|  | **Administrations**  **…** | **Administrations**  **…** | **Administrations**  **…** |
| **Exemples** |  |  |  |
| **Dépenses : exemples** |  |  |  |
| **Recettes : exemples** |  |  |  |

1. Quelles sont les particularités de l’État par rapport aux autres acteurs économiques ? Citez-en trois.
2. Pourquoi le ralentissement de l’activité économique creuse-t-il le déficit public ? Justifiez précisément votre réponse.
3. Comment le budget peut-il être utilisé pour relancer l’activité économique ?
4. Faites un schéma pour montrer les liens entre prélèvements obligatoires, dépenses publiques, déficit public et dette publique.
5. Expliquez pourquoi la dette publique peut faire « boule de neige » ?
6. Les économistes sont-ils unanimes quant au rôle de la politique budgétaire ?
7. Pourquoi peut-on dire que « le budget est l’affaire de tous » ?

**Corrigé**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Etat au sens large = Administrations publiques | | |
|  | Administrations nationales  (ou centrales) | Administrations locales | Administrations gérant la protection sociale |
| Exemples | Les différents ministères (ex. : Éducation nationale, Justice, Défense nationale…) | Conseil régional | Sécurité sociale, Régime d’indemnisation du chômage |
| Dépenses : exemples | Salaires des professeurs, des magistrats… | Construction d’un lycée | Prestations sociales (retraites…) |
| Recettes : exemples | Impôt sur le revenu | Impôts locaux | Cotisations sociales |

1. Pour se procurer des recettes, l’État a le pouvoir d’imposer aux agents des prélèvements, justement qualifiés d’obligatoires.

Il a une durée de vie infinie, c’est-à-dire que l’État, à la différence d’un ménage ou d’une entreprise, n’est pas mortel et ne peut pas, à proprement parler, faire faillite. Si un État peut faire défaut (ne pas être à même de rembourser tout ou partie de sa dette), cela ne conduit pas à sa « liquidation » et on ne peut pas saisir ses actifs pour rembourser ses créanciers.

Sa taille est sans commune mesure avec celle des autres agents économiques. Ses dépenses et ses recettes représentent une grande partie des richesses produites (environ la moitié dans un pays comme la France).

1. D’un côté, le ralentissement de l’activité pèse sur les recettes de l’État : si les ménages perçoivent moins de revenus et limitent leur consommation, il y aura moins de rentrées d’impôt sur le revenu et de TVA par exemple ; la baisse des profits limite le montant de l’impôt sur les sociétés ; le chômage prive les régimes de Sécurité sociale de rentrées de cotisations sociales…

De l’autre, certaines dépenses de l’État augmentent : il faut indemniser les chômeurs, la montée de la pauvreté augmente le nombre de bénéficiaires de minima sociaux…

D’où une hausse du déficit public.

1. L’État peut décider d’augmenter ses dépenses sans augmenter parallèlement les prélèvements obligatoires. Par exemple, en décidant de réaliser des investissements publics. Ce faisant, il distribue du pouvoir d’achat supplémentaire dans l’économie : des entreprises vont bénéficier des commandes publiques, des salariés vont être rémunérés… d’où une relance de la demande qui soutient l’activité. Le déficit public initial doit se résorber quand la croissance revient puisqu’elle apporte de nouvelles rentrées fiscales et sociales et limite certaines dépenses (voir question 3).
2. Dépenses publiques > Prélèvements obligatoires 🡪 Déficit public 🡪 Nécessité de recourir à l’emprunt pour financer le déficit 🡪 Dette publique
3. Si les créanciers jugent le poids de la dette excessif et craignent de ne pas être remboursés, ils exigent des taux d’intérêt plus élevés (une prime de risque). Les intérêts sont une dépense du budget dont le montant nourrit alors le déficit qui nourrit la dette…
4. Non. Certains (les keynésiens) préconisent d’utiliser la politique budgétaire (relance ou rigueur selon les fluctuations de la conjoncture) pour réguler l’activité économique à court terme (voir question 4). D’autres (les libéraux) considèrent que l’intervention de l’État perturbe l’autorégulation du marché. D’autres encore (les théories de la croissance endogène) mettent l’accent sur certaines dépenses publiques qui soutiennent la croissance à long terme comme les investissements dans la formation, la Recherche-développement, les infrastructures de communication…
5. Dans une démocratie, les choix budgétaires du gouvernement sont soumis au débat et au vote de la représentation nationale. Ces choix traduisent (en partie du moins car ce sont des choix sous contraintes, voir par exemple question 6) des orientations politiques qui concernent tous les citoyens : faut-il baisser les impôts ? Si oui, qui doit bénéficier des allégements fiscaux ? Doit-on augmenter les prestations sociales ? Lesquelles ? Faut-il supprimer des emplois de fonctionnaires ? Ou au contraire recruter plus de professeurs ? Plus de magistrats ?… Les réponses à ces questions dessinent des choix qui influent sur la répartition des richesses et sur les conditions de vie des individus.